

AIDE AUX VICTIMES DU TSUNAMI DE DECEMBRE 2004

actions menées, moyens mis en œuvre,
utilisation des fonds, résultats, projets.

COMPTE-RENDU AU 15 DECEMBRE 2005

(données comptables au 30 septembre 2005)

Introduction

Le Comité de la Charte du Don en Confiance a jugé utile, qu'au-delà des nombreuses informations qu'ils ont déjà largement publiées depuis un an, ceux de ces membres qui ont recueilli des fonds importants pour venir en aide aux victimes du tsunami de décembre 2004 en Asie du Sud Est publient à l'intention de leurs donateurs, un an après et sous un format qu'il a défini, un compte-rendu précis, clair et synthétique, sur leur activité en faveur de ces populations, les moyens mis en œuvre, l'utilisation des fonds, les résultats et projets.

Ceci vient compléter le compte-rendu intermédiaire que les membres du Comité ont déjà publié au 30 juin 2005 sur leur site web.

A travers l'agrément qu'il accorde à ses membres, la vocation du Comité est de promouvoir une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ».

L'activité du Comité comprend 3 axes indissociables :

1. **Conception** : il élabore un ensemble de règles déontologiques adaptées au monde des associations et fondations : la « Charte » qui est un référentiel éprouvé et enrichi de 15 ans d'application
2. **Prévention** : ses membres s'engagent à respecter cette « Charte » en tous points et en tous temps.
3. **Contrôle** : il contrôle en permanence que les membres respectent la Charte.

Aide et Action et les activités d'urgence et de post-urgence

En novembre 2004, l'Assemblée Générale d'Aide et Action a voté un changement à l'article 2 de ses statuts permettant à l'Association d'intervenir dans les situations d'urgence et d'agir sur tous les facteurs ayant des incidences dans le domaine éducatif.

" L'association est une organisation de développement dont l'objet est de faire progresser la cause de « l'Éducation Pour Tous », prioritairement l'éducation de base, pour toutes les populations, partout où elle l'estime nécessaire et réalisable, **y compris les populations** migrantes ou **en situation** de crises, **d'urgence**, dont le droit fondamental à une éducation de qualité est bafoué ou mis en péril, afin de leur permettre de choisir leur avenir librement. Dans ce but, la sensibilisation du public est faite par tous moyens autorisés par la Loi, notamment par le parrainage, lien de solidarité, fondement de l'Association. Elle contribue à porter un large mouvement pour l'éducation et agit sur tous les facteurs ayant des incidences dans le domaine éducatif. L'association est libre de toute attache politique et de toute attache religieuse. "

Pour le tsunami du 26 décembre 2006, la procédure d'urgence usuelle a été déclenchée, la trésorière de l'Association validant le déblocage des fonds d'urgence qui font partie d'une réserve spécifique dont le montant est voté en assemblée générale.

Les axes d'intervention d'Aide et Action en matière de post-urgence en Inde et au Sri-Lanka ont été rapidement déterminés :

- assistance psychologique et sociale aux populations
- renforcement des projets éducatifs et scolaires
- reconstruction de l'activité économique
- reconstruction de l'habitat et des équipements

Même si les ressources au global de l'année ne dépasseront pas un million d'euros, Aide et Action a tenu à s'inscrire dans ce devoir de transparence et de redevabilité qui relève de son mode historique de fonctionnement (Prix Cristal de la transparence financière reçu deux fois)

L'exercice en chiffres constatés portent sur les trois premiers trimestres, ayant fait des arrêtés de compte à cette date.

Tableau emplois et ressources Tsunami

COMPTE RENDU TSUNAMI
 Montants pour la période arrêtée au 30 septembre 2005
 (y compris du 26 au 30 décembre 2004)

EMPLOIS	RESSOURCES
1 – Missions réalisées : 221 260 2 – Frais de recherche de fonds 89.648 3 – Frais de fonctionnement 80 090 4 – Ressources restant à utiliser 217.382 _____	5 – Produits de la générosité du public : 396 025 6 – Autres fonds privés : 166.372 (entreprises, associations, fondations...) 7 – Subventions (Etat, collectivités territoriales, institutions internationales...) 45 983 8 – Produits financiers non réalisés (pouvant être estimés à 3300 euros) _____
Total 608 380 _____	Total 608 380 _____

Ces sommes ne tiennent pas compte des fonds récoltés par Aide et Action Suisse et Aide et Action Asie du sud qui s'élèveront pour l'année 2005 à 655 200 euros estimés

Commentaires sur les Emplois

1. Missions réalisées

Les activités

Les projets actuellement en cours sont essentiellement de deux types :

- ceux qui visent à la réhabilitation et le développement globaux à long terme
- ceux qui s'adressent aux problèmes des moyens de subsistance des jeunes touchés par le tsunami

Le développement à long terme comprend les constructions/reconstructions d'école, les constructions de centre de soins pour la petite enfance et l'enfance afin de restaurer l'éducation, la reconstruction de villages, le soutien psycho-social, le soutien à la subsistance, remise en valeur des terres et désalinisation, formation et le renforcement des groupes d'entraide, les plans participatifs de reconstruction des structures villageoises dont le micro-crédit.

Ainsi nos actions portent sur :

	<u>Population</u>	<u>familles</u>	<u>villages</u>
Nagapattinam et Karaikal	46 871	12 826	35
Chennai	19 875	3 750	15
Little Andaman	10 503	1 945	5 camps
SRI LANKA			
Wacco / Trincomallee	10 000	1 910	10
Siyath ./ Galle	57 000	11 254	9

Pour les problèmes de moyens de subsistance, Aide et action s'est aussi lancé dans des interventions à long terme. L'approche de Aide et action vise à l'autonomisation des Dalits (intouchables), des femmes et des autres communautés marginalisées ; Pour les jeunes, des formations qui s'appelle *i-Lead* (institute Learning Education And Developpement) sont assurées. L'association entend ainsi renforcer les capacités de ces minorités encore plus fragilisées par la catastrophe.

Pour cet axe d'intervention nos actions portent sur :

	<u>Population</u>	<u>familles</u>	<u>villages</u>
I Lead / Chennai	4 950	900	15
Nagapatinam et Cuddalore (AeA LABS + i lead)	6 360	1 200	75
I Lead / Sri Lanka	6 270	1 200	45
I lead Andaman et Nicobar	1 650	300	38 îles

Reconstruire l'enfance, émanciper des groupes marginalisés (dalits, sans terre, indigents), créer des opportunités pour avoir des revenus additionnels, dispenser des formations professionnelles, reconstruire des villages et réhabiliter les terres ainsi que les ressources en eau :

→ Tout ceci a été réalisé en partenariat avec des organismes internationaux tels que la Commission Européenne, le Département pour le Développement International du Royaume-Uni, l'Américan Indian Foundation, et des Organisations non gouvernementales partenaires comme Prayas, Avvai, Sevai, la fondation Dr Reddy, Wacco et Siyath. Etant déjà présent sur la zone et travaillant déjà avec ces ONG nos procédures de contrôle restent identiques à l'ordinaire (audit interne et externe)

→ Tout ceci se traduit, entre autres, par :

- 41 centres d'aide à l'enfance accueillant les moins de 5 ans le matin (nourriture, jeux d'intérieurs et extérieurs, jouets) et les -18 ans l'après-midi (activités péri-scolaires mais aussi Yoga, chants, théâtre...)
- 6 centres de ressources
- Un foyer pour les enfants en détresse
- 5 écoles maternelles et renforcement de 10 écoles gouvernementales et une école primaire
- Formation de 3 clubs de filles et renforcement de 5 clubs de garçons
- Formation de 15 groupes de femmes et de jeunes (formation, accès au crédit...)
- Plan participatif de reconstruction villageoise dont micro crédit

Le processus de décision d'attribution des fonds

Les procédures internes habituelles ont été utilisées pour administrer les fonds affectés.

Les fonds collectés pour le tsunami, que ce soit par le biais du parrainage ou de dons ont été administrés selon les procédures ayant cours dans l'Association. A date, les fonds reçus non encore envoyés en Asie du Sud, ont été gérés au même titre que l'ensemble des fonds collectés par Aide et Action, c'est-à-dire placés dans des fonds communs de placement, présentant un risque minimum mais dont le rendement est faible. Les produits financiers générés par les dons concernant le tsunami ne sont pas significatifs. Un sous-compte bancaire a été créé pour identifier plus facilement l'ensemble des fonds affectés pour le tsunami ; à l'identique , sur place des sous comptes ont été créés chez Aide et action Inde et chez nos partenaires

Les procédures de suivi des partenaires.

Les procédures habituelles de suivi des partenaires ont été renforcées :

- 1) Un comité de coordination a été mis en place au niveau d'Aide et Aide Inde afin de suivre et finaliser toutes questions liées à l'implémentation du projet.
- 2) Un coordinateur de projet représentant Aide et Action Inde est présent sur les lieux de chaque projet pour soutenir le partenaire opérationnel dans la planification globale, l'implémentation et le suivi du programme.
- 3) Des formats d'évaluation et de suivi ont été développés et introduits au niveau du projet.
- 4) Des visites régulières, comme la participation aux réunions majeures et aux réunions hebdomadaires, dans les zones de projets par les représentants d'Aide et Action Asie du sud permettent de suivre l'avancée des travaux.

Un protocole d'accord est signé avec chaque partenaire opérationnel du projet et les comptes sont vérifiés par un représentant d'Aide et Action Asie du sud.

Des missions d'audit interne sont prévues en fin d'année.

Ce compte-rendu intermédiaire de la gestion du 'tsunami', est en conformité avec les principes du Comité de la Charte.

2. Frais de recherche de fonds

Les montants dépensés pour couvrir les frais de collecte de fonds s'élèvent à 89 648 € - le montant total disponible à engager s'élevait à 15% de l'objectif de collecte identifié de 1 000 000 d'euros, soit 150 000€, conformément aux pratiques d'Aide et Action.

Ce montant inclut ;

- les frais d'information et de communication liés à la parution d'un encart central de 8 pages sur la situation en Inde et au Sri Lanka dans le magazine Aide et Action de mars.
- La réalisation d'un spot TV diffusé gracieusement sur Canal+
- L'édition de documents et affichettes à disposition du réseau bénévole Aide et Action
- La réalisation d'une annonce presse spécifique diffusée gracieusement
- L'achat d'espace spécifique
- Les opérations de distribution de tracts pour appel au parrainage

Montants engagés non encore dépensés :

réalisation d'un documentaire en octobre 2005, montage et duplication de DVD : 9 000 euros budgétés.

Réalisation d'un article de 5 pages dans le magazine Aide et Action de décembre 2005 – Pour Mémoire (numéro déjà budgété sur 32 pages, pas de coût additionnel)

3. Frais de fonctionnement

Le traitement des dons chez Aide et Action est réalisé en interne par les salariés de Paris, appuyés par des renforts bénévoles pour la manutention et la mise sous pli. Le surcroît de travail généré par le tsunami a donné lieu au recours à l'interim et à une surcharge de travail génératrice d'heures supplémentaires.

Frais généraux (affranchissement, fournitures...) 13 747 euros

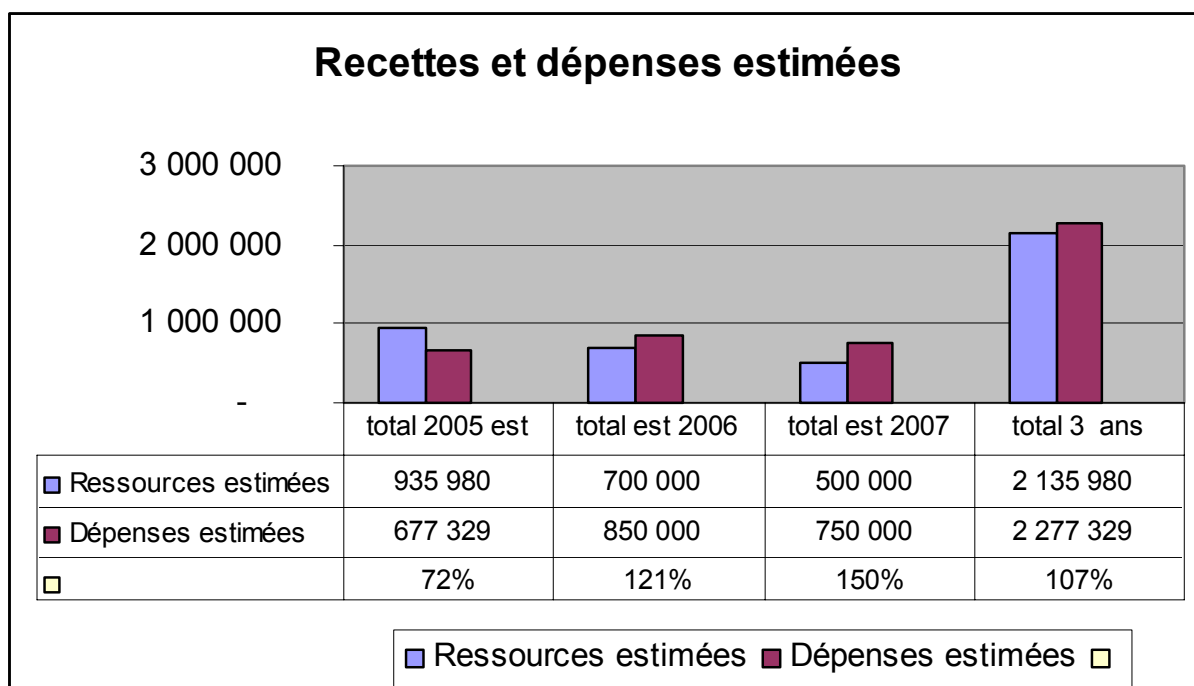
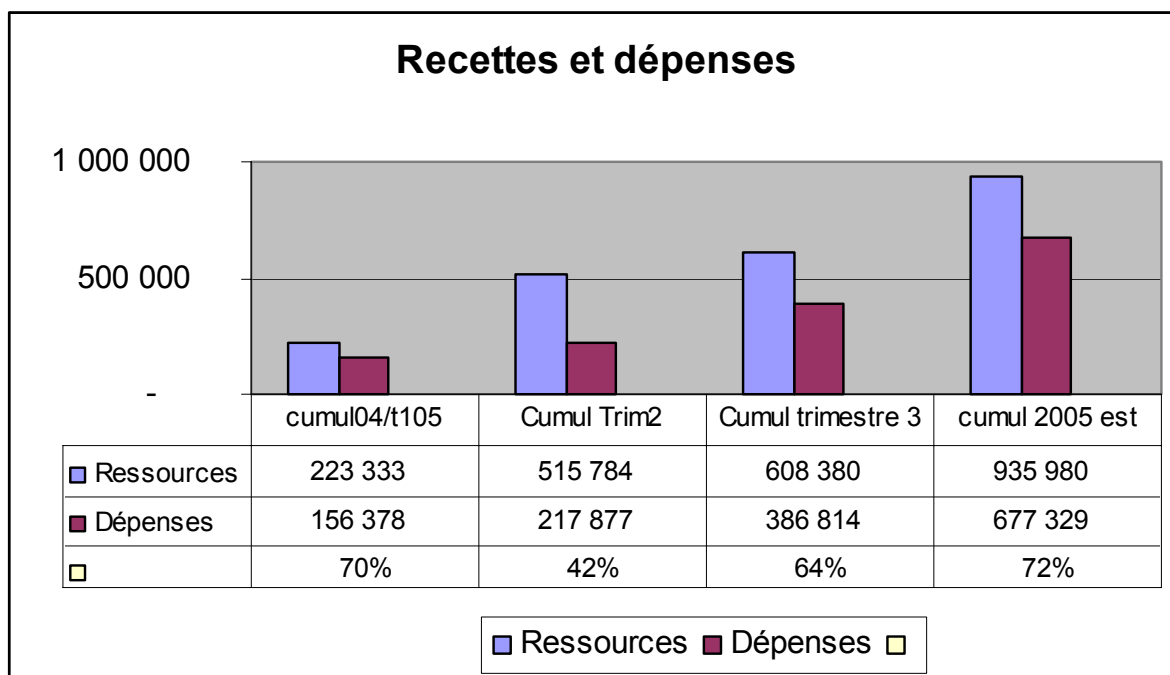
Masse salariale imputée à la gestion du tsunami : 69 347 euros

4. Ressources restant à utiliser :

Les conséquences du tsunami sont à long terme

Association de développement, Aide et action construit ses actions autour de programmes pluri-annuels. Les dons reçus des entreprises ou collectivités locales s'inscrivent, pour 80% d'entre eux dans ce même séquentiel, tout comme nos 900 nouveaux parrains tsunami qui ont décidé de nous appuyer pendant un minimum de trois ans.

Ainsi, à date les extrapolations/projections qui sont en même temps nos objectifs de collecte pour les années à venir sont celles-ci :



Commentaires sur les Ressources

5. Produits de la générosité du public

Les recettes de parrainages génèreront sur l'année 2005 : +/- 220 000 euros (164 241 à fin septembre). En estimé 2006 et 2007 cela pourrait s'établir respectivement à 210 000 euros et 200 000 euros.

Pour 2005 toujours, les dons ponctuels se situeront à près de 301 000 euros

Les fonds affectés pour les projets de post-urgence tsunami ont tous fait l'objet d'une demande expresse des donateurs. Aucune somme ainsi collectée ne comporte une possibilité d'emploi alternatif, elles sont toutes affectées irrévocablement.

La forme de solidarité pratiquée par Aide et Action avec le parrainage a été particulièrement mise en lumière à l'occasion du tsunami, générant un nombre de demandes de parrainage sans précédent dans l'histoire de l'association. Les donateurs français ont en effet réalisé la nécessité d'agir sur le long terme. Le parrainage permet en effet de s'engager sur la durée et de suivre les actions sur plusieurs années. Pour répondre à ces demandes Aide et Action a proposé des parrainages de projet pour les activités de post urgence. Mais ce formidable élan de générosité déclenché par le tsunami a également concrétisé un nombre conséquent de demandes de parrainages dans d'autres régions du monde, comme en Afrique.

6. Autres fonds privés (entreprises, associations, fondations)

Ce sont pour la très grande majorité des entreprises qui participeront en 2005 à un niveau estimé de 295 000 euros (mais avec des engagements bi-annuels et tri-annuels)

7. Subventions (Etat, collectivités territoriales, institutions internationales) internationales)

Ces chiffres ne concernent que la seule entité France (il n'inclut pas les financements des institutions internationales). Ainsi ce sont près de 120 000 euros qui proviendront des seules collectivités territoriales pour la plupart des mairies mais aussi des conseils généraux au cumul estimé de l'année 2005.

8. Produits financiers

Les produits financiers générés par les dons concernant le tsunami ne sont pas significatifs. Un sous-compte bancaire a été créé pour identifier plus facilement l'ensemble des fonds affectés pour le tsunami ; à l'identique , sur place des sous comptes ont été créés chez Aide et action Inde et chez nos partenaires.

N.B. : les légères variations dans les totaux par rapport au compte emploi/ressources sont liées à la période observée (arrêté au 30 septembre pour le compte emploi ressources – projeté au 31 décembre pour les données ci-dessus).